

Charte du Terrain d'Aventure de Malley pour les groupes

Ce document présente toutes les informations que les accompagnant·e·s doivent connaître avant de fréquenter le lieu. En apposant votre signature en bas de ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les lignes qui suivent et vous vous engagez à faire respecter les règles de comportement ci-dessous aux enfants du groupe.

1. Fonctionnement général

Le TAM est destiné à des enfants dès l'âge de 6 ans révolus. Une pièce d'identité peut être exigée en cas de doute sur l'âge de l'enfant. L'accueil de groupes d'enfants est possible pendant les horaires d'ouverture habituels mais également les mardis, jeudis et vendredis matin sous réserve de disponibilité. Tous les groupes doivent impérativement s'annoncer auprès de l'équipe d'animation par mail ou par téléphone le plus tôt possible car nous n'accueillons qu'un groupe à la fois. Les groupes sont accompagnés par deux adultes de référence qui veillent au bon déroulement de la journée et qui sont responsables des enfants qu'ils encadrent. L'équipe d'animation recommande de se munir de bonnes chaussures à semelles épaisses et d'habits pas dommages.

Le TAM fonctionne sur le modèle de l'accueil libre et l'entrée est gratuite. L'équipe d'animation met du matériel à disposition des usagères et usagers et laisse les enfants trouver des idées par eux-mêmes, ceci afin de développer leur autonomie et leur créativité.

Le goûter préparé sur place est offert aux enfants mais il est bienvenu d'amener quelque chose à partager avec les autres usagères et usagers si l'on a l'intention de passer ce moment au Terrain d'aventure.

2. Règles d'utilisation

Voici les règles à respecter lorsqu'on vient au TAM. Ces règles ont été établies ensemble par les enfants fréquentant le lieu et par le personnel encadrant.

A. Vivre ensemble

- 1) Je dis bonjour et au revoir aux adultes lorsque j'arrive ou que je pars.
- 2) Tous les enfants ont le droit de venir s'amuser, donc je respecte les autres.
- 3) Je prends soin du matériel.
- 4) Je prête les outils que je n'utilise pas.
- 5) Je ne construis pas d'armes.
- 6) Les objets que je fabrique restent sur le terrain pour le décorer.

B. Cabanes

- 1) Je mets des gants lorsque j'utilise des outils.
- 2) Je ramène les outils dans l'armoire après les avoir utilisés.
- 3) Je ne cours pas avec des outils dans les mains.
- 4) Les cabanes sont à tout le monde, je peux les améliorer mais pas les démolir.

Charte groupes/2018

- 5) Je ne grimpe pas sur le toit des cabanes (à l'exception de la grande cabane à bois).
- 6) Je n'emmène pas d'outils ni de bois sur le toit de la grande cabane à bois.

C. Feu

- 1) Je ne joue pas avec le feu, c'est dangereux!
- 2) Je ne mets pas de bois dans le feu sans l'accord d'un adulte et/ou s'il n'y a pas d'adulte à proximité.

D. Écologie

- 1) Je mets les déchets à la poubelle.
- 2) Je trie mes déchets dans les poubelles correspondantes.
- 3) L'eau potable est précieuse, je veille à ne pas la gaspiller.

E. Repas et Goûters

- 1) Pour m'inscrire pour le repas de midi des samedis et pendant les vacances, j'arrive avant 10h30 et je m'annonce auprès des animateurs (5CHF).
- 2) Je fais ma vaisselle après le repas.

3. Droit à l'image

En venant au TAM, je suis conscient·e que l'équipe d'animation prend occasionnellement des photos des enfants pour documenter ses rapports d'activité et/ou son site internet.

Si vous ne souhaitez pas que les enfants que vous accompagnez apparaissent sur les photos du TAM, veuillez cocher la case ci-dessous :

Je refuse que les enfants soient pris en photos et apparaisse sur les documents de l'association.

4. Coordonnées de contact

Nom de la structure:	
Adresse :	
NPA/Localité :	
Téléphone :	
Email :	
Nom et prénom de la personne responsable :	
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
Date ://	
Signature de la personne responsable :	

Charte groupes/2018 2